



## MSI ET MESURES SOCLES



Les Mesures Salariales individuelles seront annoncées à partir du 7 Mars, au cours d'un entretien que vous devrez avoir, que vous soyez concerné (e) par une mesure ou pas.

D'autre part, vous allez peut être bénéficier des mesures socles. Dans ce cas, il faut savoir que :

- vous devez avoir obtenu une note de performance conforme en 2020 ou 2021 d'au moins 3 (conforme) lors de votre évaluation annuelle

• Si vous avez été évalué(e) conforme en 2020, et ce même si vous êtes non conforme en 2021, l'analyse est réalisée par la RH en Mars 2022 et la mesure apparaîtra sur le bulletin du mois de mars avec effet rétroactif à Janvier 2022

• Si vous avez été évalué(e) non conforme en 2020 mais conforme en 2021, l'analyse est réalisée par la RH en Avril 2022 et la mesure apparaîtra sur le bulletin du mois d'avril, avec effet rétroactif

à Janvier 2022

- votre RBA doit être inférieure au socle de votre métier

- si la mesure socle vous fait bénéficier d'une augmentation de RBA de 3% ou plus, vous ne pourrez pas prétendre à une mesure salariale individuelle (MSI) supplémentaire (cf tract INFO Nego sur [www.fo-lcl.fr](http://www.fo-lcl.fr))

- si vous avez changé de métier (par exemple Part devenu pro ou privé, pro devenu DA, ...), le PV de désaccord précise : « **Par ailleurs, dans le cadre d'une prise de poste sur l'un de ces métiers, le salarié concerné bénéficiera de la rémunération socle afférente au dit poste après une période d'adaptation de 3 mois.** »

*Nous avons dénoncé en séance, le fait que les collègues de LCL Mon Contact, de POSC, de la BEIGF, de la Banque Privée, des fonctions supports, ... soient exclus de ces mesures. Ce qui est pour nous, inadmissible.*

## COMPTE FACEBOOK AGENCE ET NOTE GOOGLE

**Nous avons évoqué ce qui commence à devenir un vrai problème de temps, d'organisation et de sécurité.**



En effet, la multiplication des canaux et l'utilisation des réseaux sociaux peuvent avoir une grande incidence, comme par exemple celle de vous retrouver nommément incriminé par un client.

Selon la direction du nord-ouest, l'entreprise n'a aucun moyen de faire disparaître les commentaires ou avis Facebook ou Google. Pourtant, en CSEC, la

DRH a confirmé qu'il était possible, pour le salarié nommé dans un commentaire (ou un avis) injurieux ou diffamatoire, de demander à la direction la suppression du commentaire. A charge pour elle de se tourner vers les géants américains afin d'effacer votre nom.

Pour FO LCL, cette pratique est donc, non seulement une augmentation de votre charge de travail déjà importante mais aussi et surtout une dérive qui peut vous porter préjudice.

Nous vous recommandons de bien réfléchir aux conséquences avant de vouloir créer ou d'accepter une demande de création de compte agence sur les réseaux par la direction.

## DÉMISSIONS SUR LE PÉRIMÈTRE NORD-OUEST

Il y a en ce début d'année une accélération des démissions : 19 sont déjà actées alors que 34 postes sont vacants et que recruter est très difficile. Pour preuve, des postes sont à découvert depuis 6 mois voire plus...

### Constat déplorable :

- Conditions de travail en constante dégradation
- Charge de travail accrue par les postes à découvert
- Différences parfois injustifiées de rémunération sur un même poste : il existe parfois plus de 8.000 € d'écart entre un recrutement et un collègue en poste depuis 5 ans
- Faiblesse des rémunérations de manière générale...

ANNÉES	NOMBRE DE DÉMISSIONS
2019	51
2020	44
2021	43

FO LCL a mis en avant que ces éléments sont autant de déclencheurs de démissions.

Cette belle « symphonie » RH et la stratégie de l'entreprise s'entendent hélas très loin et les prétendants changent de trottoirs.



## MANAGEMENT TOXIQUE

Les élus du CSE Nord-Ouest dénoncent depuis plusieurs mois, un retour et une augmentation du management toxique sur certains périmètres. La pression commerciale amène certains à avoir des comportements déviants inadmissibles et répréhensibles par la loi.

Plusieurs témoignages vont dans ce sens et certaines langues se délient. Si vous vous retrouvez dans ce constat, si vous avez besoin d'en parler, si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute.

Vos délégués FO LCL Nord Ouest :

Mélanie DEGRANDSART, Christophe MARIAVALE,  
Alexandre SEIFERT, Hervé RIDON,  
Nicolas BRIAND, Fabien REINERT

Restez informés et connectés à FO-LCL



Appli FO LCL



[twitter.com/FOLCL](https://twitter.com/FOLCL)



FO LCL



[folclinsta](https://www.instagram.com/folclinsta)

